

Le 23 septembre 2025

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
Paris 75007

Monsieur le Premier Ministre

Le président de la République vous a nommé Premier ministre et je vous en félicite. Je mesure la difficulté de la tâche qui vous incombe, avec une Assemblée nationale particulièrement instable et une situation économique et financière préoccupante. La question énergétique est centrale, tant en ce qui concerne notre souveraineté que la nécessaire réindustrialisation du pays. Je vous adresse mes plus vifs encouragements pour gagner ce difficile pari qui consiste à concilier les exigences des uns et des autres, avec pour seul objectif la défense de l'intérêt général et la restauration de la place de la France sur la scène internationale.

PNC-France est une association reconnue d'intérêt général qui s'est donné pour mission de défendre le patrimoine nucléaire de la France et de soutenir nos engagements climatiques. La politique énergétique mise en œuvre par la France depuis une quinzaine d'années a des effets très négatifs sur le prix de notre électricité, avec des effets délétères sur l'industrialisation de la France, notre économie et le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

La politique énergétique doit donc être profondément révisée, et le Président de la République a donné le coup d'envoi en relançant la filière nucléaire, très mal en point après 15 ans de maltraitance, lors de son discours à Belfort le 10/2/2022. La préparation de la PPE3 donne lieu à des débats houleux au Parlement et dans la société civile, autant sur son contenu (particulièrement sur la définition du mix de production optimal de l'électricité) que sur la forme juridique à retenir, certains souhaitant la parution en force d'un décret malgré des excès dommageables, alors même qu'une proposition de loi est en débat au Parlement.

Sur le fond, de nombreux points du projet de PPE3 font consensus, et il serait effectivement souhaitable que l'engagement de la construction de 6 EPR2, voire 14, soit officialisée sans délai. Par contre, le programme d'engagement de constructions nouvelles de centrales solaires et éoliennes ne pourra être défini qu'au vu des résultats d'une étude d'impact solide permettant de mesurer les conséquences économiques (prix de l'électricité), techniques (stabilité du réseau), sociales et environnementales (décarbonation). Une telle étude exhaustive n'a jamais été effectuée, les choix étant dictés jusqu'à présent par des considérations idéologiques, avec les résultats négatifs que l'on constate aujourd'hui.

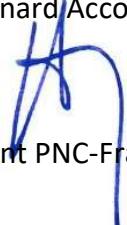
L'analyse effectuée par les experts de PNC-France, confortée par les travaux de l'Académie des sciences, l'avis du Haut-Commissaire à l'énergie atomique et les études de nombreux cabinets scientifiques, permet d'affirmer que le développement à marche forcée des énergies éolienne et solaire, tel que prévu dans le projet de PPE3, ne répond à aucun besoin à court/moyen terme, se traduirait par une hausse importante du prix de l'électricité et aurait donc des conséquences très graves au plan économique et social.

J'attire votre attention sur la nécessité de résister aux pressions exercées par les promoteurs des énergies renouvelables et les industriels fournisseurs de gaz naturel et de ne pas publier par décret le projet de PPE3 en l'état. Il est par contre important d'apporter sans délai inutile la visibilité attendue par tous les industriels de l'énergie, et donc que le Parlement conduise à son terme le travail engagé sur la proposition de loi Gremillet.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette alerte. Je serais honoré de vous rencontrer pour vous exposer plus en détail les raisons qui obligent à ne pas valider le projet actuel de PPE3.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer



Président PNC-France